

Bilan du CHSCT au 15/07/2019

Depuis le début de l'année 2019, nous avons participé aux deux séances du CHSCT, une en Avril et l'autre en Juin.

Lors de ces CHSCT il a été question :

- **de l'amélioration des conditions de travail des ATSEM** suite à un travail initié par la direction des centres de loisir maternels et primaires et le service PRT en 2016. Une expérimentation a été menée sur une des écoles maternelle, début 2019 avec, entre autre, la mise en place de matériels de ménage ergonomiques, méthode de pré-imprégnation pour le nettoyage des surfaces et l'achat de sièges Merlin.

Les agents ont été formés à cette nouvelle méthode de travail et à l'utilisation du nouveau matériel. Une vidéo de présentation avec retour d'expérience a été projetée. Il est prévu de déployer ce dispositif sur les 16 écoles de la commune entre 2020 et 2024.

Il nous est apparu évident que ces outils et ces nouvelles méthodes de travail contribuent à la diminution des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail des agents de la Ville.

Nous insistons sur la nécessité d'accompagner tous les agents vers ce changement par des formations appropriées et un suivi de terrain par les encadrants.

Nous serons vigilants sur le fait que ce dispositif soit conforté et étendu à d'autres directions, notamment la Direction Logistique et Entretien.

- Un autre point a porté sur la présentation des **mesures de prévention mises en œuvre à la crèche Marguerite Le Maut** suite à la visite de l'ACFI en Mars 2017 et à ses recommandations. Les membres du CHSCT ont salué les efforts mis en œuvre par la direction du service petite enfance pour répondre au mieux aux propositions de l'ACFI.

Il nous paraît essentiel **qu'un plan d'action étendu à l'ensemble des crèches de la Ville soit mis en œuvre pour améliorer les conditions de travail et la sécurité des personnels qui y travaillent**, en s'inspirant de cette expérience.

Lors du dernier CHSCT, Le CIG nous a présenté **le rapport d'activité 2018 des inspections en santé et sécurité du travail** réalisé par de l'ACFI.

Le service Prévention et relation au travail de la Ville nous a présenté le **bilan sur la Santé, la Sécurité et les conditions de travail de travail des agents de la Ville et du CCAS et le programme annuel de prévention des risques professionnels pour 2019.**

Nous demandons que **les rapports d'inspection** de l'ACFI nous soient transmis systématiquement et sans délai, afin que nous puissions proposer des priorités d'action et organiser nos visites.

En dehors des observations et des actions présentées par l'administration, **nous avons fait part de nos attentes et revendications** concernant les sujets pour lesquels nos collègues nous ont directement alertés :

- En période de canicule, nous demandons que **chaque service soit équipé d'une salle de repos avec à minima un point d'eau, un réfrigérateur et des ventilateurs**, et que des **dispositions particulières** soient prises systématiquement par les chefs de service pour protéger la santé **des agents travaillant en extérieur**,

- Devant la recrudescence des agents en **souffrance psychologique** et des risques psychosociaux qui en découlent, **nous demandons que soit remise en place une cellule d'écoute au sein de la Ville.**
Dans l'attente, nous demandons que les **coordonnées d'un Médecin et d'un psychologue du travail** nous soient communiquées, afin que nous puissions y orienter les agents en souffrance qui nous sollicitent,
- Concernant **la présence d'amiante identifiée** sur plusieurs sites, nous exigeons que nous soit transmis **le DTA** (Diagnostic Technique d'Amiante) de la Ville, à jour, ainsi que **les DAT** (Diagnostic Avant et Après Travaux) pour les sites concernés. Nous demandons que des **mesures d'urgence** soit prises sur les sites signalés comme potentiellement dangereux,
- Concernant **la sécurité incendie**, nous demandons que soit **mise à jour la liste de référents pour chaque bâtiment**, qu'une **formation sur l'évacuation des bâtiments et la manipulation des extincteurs** soit assurée sur chaque site et que des protocoles de prévention et d'intervention adaptés à chaque service soient mis en place et communiqués à l'ensemble des agents et aux remplaçants. Nous demandons également que **des exercices d'évacuation des bâtiments soient réalisés** sur chaque site,
- Nous demandons que les **registres de Santé et Sécurité au Travail** soient généralisés sur l'ensemble des sites de la Ville (environ 200) et que les agents et usagers en soient informés. Un accompagnement doit être mis en place pour que chacun sache l'utiliser et faire remonter les observations au service PRT et au CHSCT et qu'il soit informé de **l'intérêt de cet outil pour l'amélioration de ses conditions de travail et la prévention des risques professionnels**,
- Nous demandons à être **informés des accidents de travail, accidents de service et maladies professionnelles**, afin que nous puissions enquêter dans les meilleurs délais auprès du service concerné et proposer des améliorations.

Les agents de la Ville et du CCAS peuvent nous interpeller s'ils sont face à une situation qu'ils estiment dangereuse ou qui peut avoir un effet nuisible sur leur santé.

Ils peuvent également nous alerter si leurs conditions de travail se dégradent, s'ils sont victimes de harcèlement moral ou sexuel, ou de toute autre situation qui mettrait en jeu leur équilibre physique et psychologique, dans le cadre de leur travail.

Nous sommes également missionnés pour faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et veiller à l'observation des prescriptions légales en la matière.

Nous pouvons effectuer des visites sur site ou recevoir les agents sur leur temps de travail si nécessaire.

N'hésitez pas à nous alerter !...

Membres CGT élus au CHSCT :

Titulaires : Alain CLEMENT, Franck YBERT

Suppléants : Tania ARTINIAN, Nasser BELKHEDRA